

## 2ème Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Cher Adhérent(e),

N'ayant pas atteint le quorum de 2/3 des membres, l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars dernier n'a pu délibérer. Conformément à nos statuts, nous vous convoquons donc à une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire qui, cette fois-ci, pourra délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés

## Samedi 4 Juillet 2020, à 14h00

à la Maison des Bénévoles du Sport Drôme-Ardèche, 71 rue Latécoère - 26000 Valence (salle mise à disposition par le CODEP 26/07 (FFESSM), club ambassadeur)

## sur l'ordre du jour suivant :

modification de l'ensemble des statuts de l'association dont vous trouverez une version consultable ici : https://www.longitude181.org/pdf/propostion\_statuts\_2020.pdf

- vote sur les modifications proposées;
- questions diverses.

Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, nous vous proposons, ci-joint, une formule de vote par procuration. Vous serez ainsi représenté par le membre de votre choix. Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de cotisation peuvent participer à l'assemblée.

Dans l'attente, nous vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

| Isabelle GIRAUD Secrétaire Générale  |    |
|--|----|
| PROCURATION  |    |
| Je, soussigné(e)   |    |
| demeurant à,   |    |
| membre de Longitude 181 NATURE, dont le siège social est à Valence ( 26000)  |    |
| donne procuration à M  |    |
| pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 Juillet 2020 et de prendre paux votes proposés dans l'ordre du jour | ar |
| Fait à le  |    |
| Signature (précédée de : Bon pour pouvoir)   |    |